

Conseil communal de Vully-les-Lacs

Rapport de la commission de gestion concernant le rapport de gestion 2016 de la municipalité

La commission de gestion s'est réunie les 8, 13 et 15 juin 2017.

En date du 13.06.2017, tous les municipaux étaient présents pour répondre à nos questions, nous les en remercions !

Nous avons examiné les activités décrites durant l'année 2016, dicastère par dicastère.

De manière générale, la commission de gestion invite la municipalité à mieux présenter au conseil les projets importants, de manière détaillées (par exemple à l'aide d'une projection), avant de les présenter à la population.

En relation avec cette remarque, notre commission souhaiterait qu'un conseil soit maintenu au mois de mai afin d'éviter des ordres du jour trop chargés.

Dicastère : Administration générale et ressources humaines. Développement territorial, police des constructions. Transport

Ressources humaines :

Concernant le personnel administratif, la municipalité encourage d'une part, la formation continue et d'autre part, elle demande la maîtrise orale de l'allemand.

La municipalité aimerait augmenter le temps de travail du personnel qui est à temps partiel de 50% à 80%, voire jusqu'à 100%. Un apprenti de commerce sera engagé en août 2018.

La commission de gestion suggère de maintenir les postes à 50%, mais se réjouit que la commune puisse former des apprentis.

Développement territorial :

Notre commission remarque que la municipalité parle régulièrement du développement territorial mais elle regrette que la municipalité ne présente pas du concret au conseil (par exemple avec le projecteur ou un plan) !

A la question de la création éventuelle d'une zone artisanale, la municipalité nous a clairement dit que le canton n'allait pas entrer en matière à la vue des surfaces d'assolement à conserver.

La commission de gestion recommande néanmoins au municipal en charge du dossier de faire tout son possible pour faire évoluer le dossier positivement, afin d'éviter que Vully-les-Lacs ne devienne une cité dortoir !

Dicastère : Tourisme, affaires culturelles, affaires sociales et sociétés locales

La commission de gestion invite la municipalité à essayer de rendre les activités et les objectifs de l'office du tourisme plus visible.

Dicastère : Service des eaux, épuration et routes

Concernant le projet de réservoir au Charmontel, il s'agit d'augmenter la capacité de défense incendie et de stabiliser la dureté de l'eau de la commune par un plus grand mélange d'eau de sources avec l'eau du lac et la fermeture de quelques sources trop calcaires.

Routes :

Le service des routes du canton a été mandaté par la commune pour analyser la circulation routière sur le territoire de Vully-les-Lacs.

Ces personnes n'ont pas décelé de problèmes particuliers !

Malgré ce rapport, l'intersection, entre la route reliant Salavaux à Vallamand et le chemin de la step, reste particulièrement dangereuse.

La municipalité en est consciente et la commission de gestion l'encourage à chercher activement une solution pour résoudre ce problème.

Dicastère : Affaires sociales, déchetterie et ordures ménagères

Pas de remarques particulières.

Dicastère : Police, ports et plages, PCI, défense incendie, informatique

Ports et plages :

Sur la rive gauche de la Broye, les pontons à bateaux ont été posés par le canton et sont provisoires.

Après la renaturation de la rivière, la municipalité envisage de reprendre le contrôle sur la gestion des futurs emplacements pour bateaux.

Dicastère : Finances et instruction publique

Concernant le parascolaire, la commission de gestion a constaté que le créneau horaire de midi est occupé à 100% et s'en est inquiétée.

La municipalité est consciente de cet état de fait et une demande a été émise afin d'augmenter d'une unité (12 places) le module de midi.

Dicastère : Bâtiments, forêts, instruction publique, paroisses et cimetières

Une étude est en cours afin de trouver une nouvelle affectation aux différents bâtiments communaux qui ne sont plus utilisés (pas forcément pour faire des appartements).

La commission de gestion suggère à la municipalité d'étudier la possibilité de définir une salle unique et adaptée (parcage, matériel de projection, etc.) pour les futures séances du conseil communal !

La municipalité nous a informés que le chef concierge a la formation requise pour former des apprentis et qu'il y en aura un, dès août 2018.

Comme pour l'administration, notre commission s'en réjouit.

La commission de gestion s'inquiète du retard pris dans la réfection de la tour de Villars et du clocher de Cotterd.

La municipalité est consciente de la situation et fait tout son possible pour effectuer au plus vite ces travaux.

Remarque générale :

A l'avenir, pour les futurs rapports de gestion, notre commission souhaiterait que chaque municipal nous fasse également part des problèmes non résolus ainsi que des mesures envisagées pour les résoudre.

En conclusion :

La commission de gestion constate que de manière générale la commune est dans l'ensemble bien gérée et invite les municipaux à continuer sur cette voie.

Nous félicitons également le personnel administratif, technique et d'entretien pour leur excellent travail tout au long de l'année.

Rapport fait à Villars-le-Grand, le 18.06.2017

Pour la commission de gestion :

1. Didier Bardet
2. René Fluri
3. Geneviève Bardet Leresche
4. Julien Bessard
5. Claude Besson
6. Christian Genilloud
7. Philippe Loup